

Séance du 25 avril 2013 - Convocation du 18 avril 2013

Compte rendu affiché le 3 mai 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. GUENNAT, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme ROGER, Mme DEBORDE, M. MARTIN-RABAUD, Mme BARTHOD, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme FERNANDES par Mme COIN, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA par Mme BARTHOD, Mme ORIOL par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Compte administratif

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année écoulée dans le cadre des budgets (primitif et supplémentaire) ainsi qu'à la suite d'éventuelles décisions modificatives. Selon l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de l'ordonnateur est constitué par le vote du compte administratif. Il détermine le résultat de fonctionnement de l'exercice, le solde de l'exécution de la section d'investissement, les restes à réaliser de la section d'investissement

Il doit être conforme dans ses résultats au compte de gestion établi par le comptable public de la collectivité, lequel fera aussi l'objet d'un vote par le Conseil Municipal.

À partir des documents communiqués, les chiffres significatifs du compte administratif pour l'année 2012 sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT
RESULTAT C.A. 2011			
EXCEDENT		1 032 674.81	
DEFICIT	858 007.60		
AFFECTAT.RESULTAT s/Cpt.1068		1 032 674.81	
RESULTAT à reprendre		0.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE			
RECETTES 2012	1 983 652.76	9 616 099.36	
Affect.N-1= Cpte Rec.1068	1 032 674.81		
DEPENSES 2012	3 157 228.59	8 597 807.00	
EXCEDENT		1 018 292.36	
DEFICIT	140 901.02		
RESULTAT C.A.2012			
EXCEDENT		1 018 292.36	
DEFICIT	998 908.62		
RESULTAT UTILISABLE POUR INVESTISSEMENT			19 383.74
RESTES A REALISER			
RECETTES	172 750.00		
DEPENSES	174 044.19		
RESULTAT (DEFICIT)	1 294.19		
RESULTAT CUMULE			
EXCEDENT			
BESOIN DE FINANCEMENT	1 000 202.81		
DISPONIBLE APRES BESOIN DE FINANCEMENT			18 089.55

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le compte de gestion de Monsieur le Trésorier,
- **ADOpte le compte administratif 2012 de la Commune de Neuville-sur-Saône,**
- **NOTE la production de l'ensemble des pièces jointes et précise que le compte administratif restera annexé à la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 2/05/2013
 - Publication ou affichage le 02/05/2013
 - Fait à Neuville-Sur-Saône, le 30 avril 2013
- Jean-Claude OLLIVIER, Maire.



Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 25 avril 2013
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

